

AUVERS MAG'

Le magazine de la ville

N°27 NOVEMBRE 2022

The background of the cover is a highly textured, expressive painting. It features a bright yellow field in the foreground, a winding path in shades of green and brown, and a deep blue sky filled with numerous small, dark birds in flight. The brushstrokes are thick and visible, giving the image a sense of movement and depth.

Le **Chemin**
des **Peintres**
Auvers, un musée à ciel ouvert

Marché DE NOËL

10 ET 11 DÉCEMBRE

PARVIS DE LA MAIRIE

10H | 19H

SOMMAIRE

Édito p.3
Festivités de Noël p.4
Vie locale p.6
Scolaire et Jeunesse p.10

Cadre de vie p.12
Grands travaux p.14
Musée Daubigny p.16
Médiathèque p.18

Dossier spécial " Chemin des
peintres" p.22 à 37
État civil p.38
Tribune libre p.39

En couverture : *Champ de blé aux corbeaux*, Vincent van Gogh, 1890

ÉDITO

**Chères Auversoises,
Chers Auversois,**

Chaque année, à la même période, la Municipalité prépare son budget. Les contraintes qui s'imposent aux Français, et qui vont continuer de s'amplifier, sont les mêmes que pour les collectivités territoriales.

Nous sommes tous concernés par la crise de l'énergie à laquelle nous faisons face aujourd'hui. Il nous faut autant que possible prendre la mesure de l'impact sur nos vies, sur notre pouvoir d'achat, sur l'organisation des services publics. Il nous faut aussi nous adapter à ce nouveau contexte qui risque de durer. Économiser l'énergie, réduire la consommation est important à la fois collectivement pour éviter les risques de coupure et aussi, tout simplement, pour des questions budgétaires.

Depuis 2014, la Municipalité a toujours été engagée dans une démarche d'économies d'énergie, notre plan de sobriété énergétique se poursuit.

De nombreux projets sont réalisés, qu'il s'agisse de travaux de rénovation thermique et phonique (remplacement des menuiseries des 3 groupes scolaires, de la Mairie et son annexe, du Presbytère, du Pavillon du Parc Van Gogh) ou bien du passage en LED de l'éclairage public et des bâtiments communaux (1 107 points lumineux rénovés en 2019).

Nous avons également lancé, il y a trois ans, un diagnostic des installations thermiques de tous nos bâtiments, ce qui nous a permis de lancer un marché d'exploitation de renouvellement du parc des chaudières qui sont désormais télégérées (à ce jour 18% d'économie de gaz).

Nous tirons, aujourd'hui, en partie, les bénéfices des investissements réalisés depuis 2014. Ils nous évitent de payer encore plus cher !

Néanmoins, **la Municipalité a souhaité aller plus loin et expérimenter une extinction de l'éclairage public entre minuit et 5 heures du matin dans l'ensemble de la ville sur une période de 4 mois à compter du 1er décembre.**

Avec le retour de l'inflation, les tarifs de tous nos achats, travaux et marchés sont orientés à la hausse, les dépenses énergétiques en gaz risquent d'être multipliées de 4 à 6 fois et le coût de l'électricité doublé. Quant à nos charges de personnel, qui représentent 55 % de notre budget de fonctionnement, elles progressent fortement pour 2023, sous l'effet des hausses du SMIC et de l'augmentation du point d'indice des fonctionnaires décidées par le gouvernement.

Dans le cadre de la protection et valorisation de notre patrimoine culturel, vous pourrez découvrir, de la page 22 à 37, un dossier spécial "Chemin des Peintres" présenté **par la mission locale pour notre projet de classement UNESCO.**

En cette fin d'année, de nombreuses animations gratuites viendront rythmer les événements de notre ville : salon, spectacles, marché de Noël, expositions...

Je vous souhaite à toutes et tous de très belles fêtes de fin d'année et je serai heureuse de vous retrouver à l'occasion de nos festivités ou de nos réunions de quartier.



Isabelle Mézières
Maire d'Auvers-sur-Oise
Présidente de la Communauté de
Communes Sausseron-Impressionnistes

Marché de Noël

La solidarité au coeur de Noël

10 et 11 Décembre, Parvis de la Mairie de 10h à 19h

90 EXPOSANTS

- Produits gourmands
- Artisans d'art et créateurs
- Décorations (arts de la table)
- Livres
- Bijoux ...

ANIMATIONS ENFANTS

- Photo avec le Père Noël dans son traîneau
- Promenade gratuite en calèche le samedi de 14h à 18h

RESTAURATION SUR PLACE

- Samedi - Chili con carne
- Dimanche - Tartiflette
- Saucisses-frites, vin chaud, gaufres, gâteaux ...



COLIS DE NOËL POUR NOS SÉNIORS

8 et 9 décembre de 9h à 17h
Pavillon du parc Van Gogh



Les bénévoles du Club des Aînés distribueront des colis gourmands aux adhérents du club.

NOËL SOLIDAIRE

14 décembre 2022 à 14h



Pavillon du parc Van Gogh
Spectacle et goûter géant avec distribution de cadeaux par le Père Noël, organisé par le Secours Populaire et le C.C.A.S.

TELETHON

Vous pouvez effectuer un don en faveur de cette belle cause
www.afm-telethon.fr



Stand Téléthon au Marché de Noël

Le Père Noël dans les écoles

- Distribution de sapins de Noël dans les écoles et concours des plus belles décorations !
- Le 17 décembre, Madame le Maire et le Père Noël offriront des chocolats aux enfants dans toutes les écoles !

La boîte aux lettres du Père Noël sera installée devant la Mairie le 3 décembre. Les enfants pourront y déposer leurs lettres.



Concours des illuminations de Noël

La Municipalité vous propose de participer à la magie des fêtes en organisant un concours d'illuminations ouvert aux particuliers et aux commerces.

Règlement du concours

- Article 1 : Organisé par la Municipalité, ce concours a pour but de récompenser l'investissement des Auversois et des commerces pour les décorations de Noël.
- Article 2 : Ouvert aux habitants et commerces de la ville. Chaque candidat doit retourner avant le 12/12, le bulletin (ci-joint) en Mairie.
- Article 3 : Les membres du Jury s'interdisent de rentrer sur les propriétés privées. Les illuminations doivent être parfaitement visibles depuis la voie publique.
- Article 4 : Passage du Jury entre le 19 et 31 décembre 2022.
Le Jury donnera une note sur 20 points, d'après les critères suivants :
- Créativité : 6 points
 - Mise en scène : 6 points
 - Visibilité : 2 points
 - Originalité : 6 points
- Article 5 : Différentes récompenses sous forme de "paniers garnis" ou de "chèques cadeaux" seront offertes par Auvers Animations.
- Article 6 : Les participants autorisent la ville et l'association à utiliser sur ses supports de communication, les photos qui seront réalisées. Les décisions du Jury ne pourront faire l'objet d'aucune réclamation dans la mesure où la participation à ce concours est libre et gratuite.
- Article 7 : Les illuminations sont réalisées par les participants, sous leur propre responsabilité et selon les normes de sécurité en vigueur. La Municipalité ou l'association ne pourra, en aucun cas, être tenue pour responsable d'éventuels dommages.
- Article 7 : Les participants s'engagent à éteindre les illuminations à minuit.

BULLETIN DE PARTICIPATION CONCOURS DES ILLUMINATIONS DE NOËL

À déposer à l'accueil de la Mairie

Nom, prénom ou commerce :

Adresse :

Téléphone

E-mail :

Date

Signature

VIE LOCALE RETOUR EN IMAGES



COLOR RUN AND BIKE



FÊTE DE LA VILLE "Esprit Guinguette"

La Municipalité remercie chaleureusement :

Les participants de la Color run and bike, les bénévoles d'Auvers Animations, les agents de la ville, les élus, la Police Municipale et les Gendarmes.

Nos partenaires : les commerçants locaux, l'association "Le botin", Cats' Corner (danse swing), AUVERS JAZZ (acoustic trio), la troupe de théâtre Uvol, le Grand Huit (rando paddle et vélos funs).

Les enfants, pour la création des canotiers géants !



1 et 2 : Un grand succès pour le Salon des Associations 2022. Félicitations à nos champions ! Remises des trophées de l'Office Municipal de Sports par son président Philippe Beulieu accompagné de Madame le Maire, de Martine Rovira (adjoite aux associations), d'Isabelle Mousseron (élue en charge des fêtes, cérémonies et loisirs).
Merci à toutes et tous pour l'organisation : aux bénévoles, aux élus, aux agents.

3 et 4 : 137ème fête de la rue Rémy. Bravo aux bénévoles, élus, agents municipaux et artistes !

5 OCTOBRE ROSE : Journée d'information organisée au gymnase Bozon par Catherine Arzelier (Auversoise) secrétaire générale de GENETICANCER et Ambassadrice de la cause dans le Val d'Oise.



SEMAINE BLEUE



RETOUR EN IMAGES DE LA SEMAINE BLEUE 2022



SEMAINE BLEUE 2022, quelques villes de notre Communauté de Communes Sausseron-Impressionnistes se sont regroupées pour proposer de nombreuses activités. Les activités de la semaine ont été organisées par le CCAS d'Auvers et la commission Solidarité de la Communauté de Communes, sous l'impulsion de Cécile Hébert-Jacquet, Maire adjointe à la solidarité de notre ville.

AUVERS SUR OISE : Repas organisé en partenariat avec le Pressoir Auversois, la boucherie d'Auvers et la Tomme d'Isa.

- Balade sur "le Botin", réplique du bateau-atelier de Daubigny.
- Visite du Musée de l'absinthe et dégustation de la boisson des impressionnistes.

BUTRY SUR OISE : Thé-dansant animé par un DJ et un danseur professionnel.

VALMONDOIS : Balade et cueillette des bois gourmands.

- Déjeuner au foyer Honoré Daumier et concert de la pianiste ukrainienne Kira Maidenberg-Todorava.
- Visite du Moulin de la Naze et de l'exposition d'art contemporain du moment.

ENNERY : Tournoi de jeux de société et goûter partagé avec les enfants de l'AOJE.

LABBEVILLE : Atelier coloriage de Mandala personnalisé (partenariat avec le Parc naturel régional du Vexin français) suivi d'un goûter.

HORS LES MURS : Journée à Amiens : visite du Musée de Picardie - Déjeuner au restaurant - Visite de la cathédrale et Hortillonnages en barques électriques.

Journée au Sénat : Visite commentée par le sénateur, Sébastien Meurant, suivie d'un repas dans la salle Napoléon.

UN LITIGE? PENSEZ AU CONCILIATEUR DE JUSTICE!

Depuis le mois d'octobre, la Mairie d'Auvers-sur-Oise accueille une conciliatrice de justice. Son rôle : tenter de désamorcer des litiges sans passer par la case tribunal.

Un service de proximité pour arranger de petits litiges. Les Auversois peuvent désormais faire appel à **Nadine Caltot, conciliatrice de justice nommée par la Cour d'Appel de Versailles**, pour trouver une issue amiable à certains conflits impliquant deux parties ou plus. Relations entre bailleurs et locataires, litiges de consommation, différends avec une entreprise ou un

artisan, conflits de voisinage... Le champ d'action du conciliateur est large.

Le conciliateur de justice peut être saisi directement et gratuitement, en dehors de tout procès. Dans tous les cas, une première action envers l'autre partie (courrier recommandé, e-mail) doit avoir été entreprise par la personne souhaitant engager une démarche de conciliation, afin d'être certain que les deux parties n'ont pas pu s'entendre avant l'intervention du conciliateur.

UN PROCESSUS ÉQUITABLE POUR UNE SOLUTION GAGNANT/GAGNANT

Le conciliateur de justice n'est ni un juge, ni un avocat. Son objectif est d'aider les parties à rechercher le règlement amiable de leur différend. Chacun doit donc y mettre du sien dans la recherche d'un compromis et d'une solution « gagnant/gagnant ». Si la tentative de conciliation ne débouche pas systématiquement sur une solution amiable, elle permet généralement de résoudre 50 à 60 % des dossiers. L'accord des parties fait l'objet d'un constat d'accord, qui peut être homologué par le juge compétent.

En cas d'absence de l'une des parties à la réunion de conciliation (carence) ou de non-accord, le conciliateur établira un constat de carence ou d'échec, dont les parties pourront se prévaloir lors d'une éventuelle instance en justice.

DES PERMANENCES TOUTES LES SEMAINES

La Conciliatrice de Justice reçoit uniquement sur rendez-vous, le jeudi-après-midi de 14h30 à 17 heures. Les entretiens se déroulent en Mairie sur une durée de 30 minutes. À noter que les habitants des communes alentour peuvent également faire appel à ses services, même si les Auversois restent prioritaires.

Pour obtenir un rendez-vous : nadine.caltot@conciliateurdejustice.fr

Des formulaires seront disponibles en Mairie pour les administrés ne disposant pas d'accès internet.

Quel est le rôle du Conciliateur de Justice ?

Les conciliateurs de justice sont des auxiliaires de justice assermentés qui œuvrent bénévolement. Notre rôle est avant tout d'aider à résoudre des litiges avec probité et impartialité et en faisant abstraction de nos convictions personnelles.

Petite précision qui a son importance : un conciliateur ne peut pas prendre en charge un dossier impliquant l'une de ses connaissances. Dans ce cas, il la dirige vers un autre conciliateur

Comment se déroule une conciliation ?

Tout d'abord, il s'agit d'un service gratuit. Il est possible de venir avec son avocat ou une personne de son choix. Mais seules les parties au litige peuvent s'exprimer et signer l'accord de conciliation.

Trois rendez-vous sont au minimum nécessaires pour recevoir le demandeur, le défendeur, puis l'ensemble des parties.

Il est très important de signaler que tous les échanges écrits et oraux restent totalement confidentiels. Seuls le constat d'accord est transmis au Tribunal.

QUELLES COMPÉTENCES ?

Le conciliateur est notamment compétent pour :

- Relations bailleurs - locataires
- Problèmes de copropriété
- Litiges entre personnes
- Litiges de consommation
- Litiges entre commerçants
- Litiges entre commerçants et clients
- Litiges et troubles du voisinage

Le conciliateur n'est pas compétent pour :

- Droit de la famille
- Droit administratif
- Droit pénal

SCOLAIRE ET JEUNESSE



L'ÉCOLOGIE DANS LES ÉCOLES

La Municipalité a offert des gourdes aux 700 élèves d'Auvers ! Distribution par Madame le Maire et Sabina Colin, adjointe aux affaires scolaires, accompagnées de Xavier Férard responsable du pôle scolaire. Merci à Anne Pieprzownik, la directrice de l'école de Chaponval, pour avoir impulsé ce beau projet et merci aux élèves des 3 écoles pour la création des logos qui sont représentés sur les gourdes. Un projet solidaire pour l'environnement !



LES ÉCOLES HORS LES MURS !



RETOUR EN IMAGES

1, 2 et 3 Ateliers pour les écoles d'Auvers à la Médiathèque

4 Balade sur la réplique du bateau-atelier de Daubigny "le Botin" (CM1 et CM2 de l'école Vavasseur et tous les élèves de Chaponval). Découverte de la faune : Hérons, tortues, martins-pêcheurs ...

FÉLICITATIONS AUX JEUNES DIPLÔMÉS !

Comme chaque année, une carte cadeaux a été remise aux jeunes diplômés auversois (brevet et baccalauréat) par Madame le Maire accompagnée de son équipe, de la Principale adjointe du Collège Daubigny, Mme Letailleur, et des agents du service scolaire.



CADRE DE VIE

Depuis 2014, la Municipalité a toujours été engagée dans une démarche d'économies d'énergie, notre plan de sobriété énergétique se poursuit.



Les objectifs de ce contrat sont de maintenir les installations dans un état de bon fonctionnement optimal pour assurer la continuité du service, assurer le confort des usagers, répondre aux obligations réglementaires, **réduire les consommations, les coûts de fonctionnement ainsi que les émissions de gaz à effet de serre.**

Toutes nos installations sont télégérées. Les systèmes de télégestion permettent de piloter et suivre le parc des chaudières à distance. Des économies d'énergie simples et significatives sont possibles rapidement tout en cherchant à optimiser le confort thermique.

Bilan de notre marché d'exploitation des installations de chauffage lancé en 2019 pour 8 ans :

- **965 MWh (mégawatt-heure) économisés depuis 3 ans soit l'équivalent du chauffage de 110 logements par an.**
- **220 Tonnes de CO2 évitées soit l'équivalent de 2,2 Millions de km parcourus en voiture.**
- **48 258€ d'économies sur la gestion de l'énergie sur les saisons de chauffe de 2019 à 2022 (prix du gaz moyen, 50 €).**

Nous constatons une diminution des consommations de l'ordre de 18% depuis 2019 par rapport aux objectifs contractuels.

Notre consommation annuelle de gaz s'élève désormais à 220 000€, sans bouclier tarifaire pour 2023, cette charge risque d'être multipliée de 4 à 6 fois soit de 880 000€ à 1 320 000€ !

EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC PHASE D'EXPÉRIMENTATION DU 01/12/22 AU 01/04/23



La Municipalité expérimentera, à partir du 1er décembre 2022 et jusqu'au 1er avril 2023, l'extinction nocturne de l'éclairage public entre minuit et 5h du matin sur l'ensemble de son territoire.

Sobriété énergétique

Alors que le prix de l'électricité flambe et que le risque de pénurie cet hiver est bien réel, Auvers fait le choix de couper l'éclairage public pendant 5 heures : une mesure écocitoyenne pour réduire la consommation d'énergie et, selon nos estimations, une économie de près de 30% attendue sur la facture d'électricité !

Préservation de l'environnement et de la santé

Couper l'électricité, c'est aussi utile pour limiter les impacts de la lumière sur la biodiversité, préserver le réseau écologique propice à la vie nocturne de la faune, mais aussi, pour certains, contribuer à la qualité du sommeil.

Y aura-t-il des illuminations à Noël ?

Pour préserver la magie de Noël, les décorations lumineuses seront bien installées et allumées aux mêmes horaires que l'éclairage public du 3 décembre 2022 au 9 janvier 2023. Elles sont en LED et consomment très peu d'électricité.

Bon à savoir : L'éclairage public n'a aucune incidence sur la baisse de la criminalité et de la violence. 80% des vols et agressions ont lieu en journée. (chiffres issus de l'Observatoire National de la Délinquance et des Ripostes Pénales – ONDPR).

Une réunion publique sera organisée pour tirer les leçons de cette expérimentation, écouter les retours des Auversois de chaque quartier et adapter en conséquence cette mesure.

Notre consommation annuelle d'électricité s'élève désormais à 135 000€, sans bouclier tarifaire pour 2023, cette charge risque d'être multipliée par 2 soit 270 000€ !

LES GRANDS TRAVAUX

MAISON DE LA SOLIDARITÉ

Les travaux de la Maison de la Solidarité sont lancés pour une période de 6 mois.

Un futur espace dédié au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et au Secours Populaire.

Montant des travaux : 444 809€ HT

SUBVENTIONS :

Région Ile-de-France, 180 000€

Département du Val-d'Oise, 72 000€

Reste à charge pour la ville, 192 809€



Réunion de chantier hebdomadaire dirigée par le cabinet d'architectes OBLO

RESTAURATION DU JARDIN DU SOUVENIR

La Municipalité a souhaité rénover le Jardin du souvenir dans le cimetière, nous remercions l'équipe des maçons de la ville pour cette superbe réalisation !



POURSUITE DE LA RÉNOVATION DE NOTRE PATRIMOINE

1 et 2 Restauration des murs en pierre de la rue Gachet par les maçons de la ville.

3, 4, 5 Travaux dans les écoles :

- Restauration du sol du préau de l'école des Aulnaies
 - Rénovation complète des sanitaires de l'école de Chaponval
 - Rénovation de la classe de la directrice de l'école de Chaponval
- Coût total 100 000€ financés à 35% par l'État



Impressions au fil de l'Oise MUSÉE DAUBIGNY

Exposition jusqu'au 5 février 2023

Daubigny et les peintres qui le rejoignent dans la villa des Vallées, forment un véritable foyer d'artistes qui fait, aujourd'hui, d'Auvers un lieu majeur pour la compréhension du pré-impressionnisme.

Une cinquantaine d'œuvres, issues de nos collections, de fonds privés et de grands musées français sont présentées dans cette exposition.

Une invitation à partager le regard de Daubigny et de ses élèves, Charles Beauverie (1839-1924), Léonide Bourges (1838-1909), Paul Jouanny (1839-1924), Emile Lambinet (1815-1877), Eugène Lavielle (1820-1839).

Un témoignage fabuleux des paysages tels qu'ils étaient au XIX^e siècle et sur l'ambiance qui régnait à l'époque à Auvers.

Le Maître et ses élèves

Si Daubigny a su révolutionner la peinture de paysages par des cadrages nouveaux, une grande liberté dans la touche et le choix des couleurs était ce que ses élèves recherchaient à son contact.

Son amour inconditionnel pour le paysage, l'observation des ciels changeants, de leurs effets sur l'eau, c'est cela qu'il partageait avec le plus de générosité et qui constituait le point commun notable entre ses œuvres et celles de ses amis.

Ici, il ne s'agit pas de rechercher des ressemblances parfaites entre le style de Daubigny et celui de ses élèves, mais de ressentir et s'immerger dans les paysages, et se laisser envouter par l'atmosphère, par le sentiment d'immersion et d'émotion comparable aux plus belles promenades.



AUTOMNE IMPRESSIONNISTE
Vernissage de l'exposition du Musée Daubigny en présence de Mme le Maire, Isabelle Mézières, Stephanie Von Euw (Maire de Pontoise), Sébastien Poniatowski (Maire de L'Isle-Adam) et Agnès Saulnier (Directrice du Musée Daubigny).



Léonide Bourges, *Vue d'Auvers*, Huile sur toile, Association l'Ecole d'Écouen

Découverte du peintre, Léonide Bourges (1838-1909)

Fille d'un marchand de tableaux parisien, Léonide Bourges s'intéresse très jeune à l'art et se destine à la peinture. Elle suit les cours de Théodore Salmon et étudie « la figure » auprès du peintre Pierre Édouard Frère qui réside alors à Écouen où ses parents possèdent une maison de campagne. À ses débuts, elle peint des scènes de genre empreintes de sentimentalisme. En 1871, elle fait la connaissance de Daubigny et fait des séjours de plus en plus fréquents à Auvers où elle aura une résidence à partir de 1874, pour être au plus près de son maître.

Sous l'influence de Corot et de Daubigny, elle se tourne vers le paysage et la peinture de plein air, genre dans lequel elle acquiert une certaine notoriété. Rosa Bonheur possédait un de ses tableaux : *Coupe de bois à Écouen*. Elle participe au Salon entre 1857 et 1901 et exposera même à Londres en 1878. Ses dessins au trait ferme, ses albums d'eaux-fortes retraçant la vie de la communauté d'artistes annotés de façon originale et sensible, ses aquarelles et ses huiles sont un témoignage remarquable sur la vie à Auvers qui, en cette fin du XIX^e siècle, est encore un village rural.

Elle a été à l'origine de la souscription pour le monument à la gloire de Daubigny, comme elle l'avait été pour celui de Corot. Il sera édifié en 1906, en contrebas de l'église. Elle était présente à l'inauguration. Personnalité à laquelle les Auversois sont très attachés, elle repose dans le cimetière de la commune.

MÉDIATHÈQUE



RETOUR EN IMAGES

1 et 2 Week-end découverte de la généalogie

3 Grand prix des bibliothèques

4 Accueil du LAEP de la Communauté de Communes

5 Animation de petits robots "Bleu-Bot"



Auvers a obtenu le label "Ma commune aime Lire et Faire Lire"

Ce label valorise l'action locale en faveur de la lecture. Son objectif est d'inciter les communes et intercommunalités à s'engager dans cette cause pour permettre à tous les enfants de découvrir le plaisir de la lecture et de la solidarité intergénérationnelle en direction des enfants fréquentant les écoles primaires, les structures éducatives et culturelles telles que les centres de loisirs, les crèches ou les bibliothèques.

A peine 2 ans d'existence mais déjà une première récompense grâce au travail de la Médiathèque mais aussi grâce au travail des bénévoles !

GRAND PRIX DES BIBLIOTHÈQUES - LIVRES HEBDO

La Médiathèque a participé au Grand Prix des bibliothèques francophones de Livres Hebdo. Ce prix met en avant les acteurs et les initiatives innovantes du monde des bibliothèques.

Il distingue des établissements de toute nature et de toute taille proposant des services particulièrement efficaces et novateurs. Du Canada à Singapour en passant par la Martinique, votre Médiathèque a fièrement été finaliste de cette édition 2022 ; nous espérons une première place en 2023 !

ÉVÈNEMENT AUTOUR DE LA GÉNÉALOGIE

Les bénévoles de la Médiathèque ont proposé, le week-end du 1er et 2 octobre, un événement autour de la généalogie avec pour thème cette année : la transmission aux nouvelles générations.

Des généalogistes en herbe se sont présentés et ont créé leur premier arbre. Des généalogistes, débutants et confirmés, ont pu bénéficier de conseils et de formation.

Les mini-conférences, innovation de cette année, ont rencontré un grand succès, tant pour celles dédiées à l'histoire de familles que celles dédiées à l'histoire locale et ont été suivies de discussions passionnées. Enfin, une exposition était organisée par les membres de l'atelier et présentait des livres de famille, arbres, parcours de vie, chroniques familiales anciennes, objets ...

ACCUEIL DES DIFFÉRENTS PARTENAIRES DE LA VILLE

En plus des nombreuses animations proposées au public par la médiathèque. Celle-ci travaille en partenariat avec différents partenaires.

Elle accueille les classes des différentes écoles de la ville et se déplace dans les structures de la petite enfance (Halte-garderie, Relais Petite Enfance, Crèches). Dernièrement, la Médiathèque a pu accueillir le LAEP (Lieux d'accueil enfants-parents) et l'IME (institut médico-éducatif) d'Ennery et d'Osny.

PROJET INTERGÉNÉRATIONNEL

Dans le cadre du projet « Intergénérationnel » mis en place par le service scolaire, la Médiathèque proposera cette année à toutes les classes une séance de découverte sur la robotique.

Ces petits robots nommés Bleu-Bot peuvent être utilisés dans le cadre de plusieurs disciplines et facilitent l'enseignement de la pensée spatiale, de la latéralisation et l'observation. Ils permettent aussi de visualiser des figures géométriques simples, de résoudre des exercices de calcul.

En plus de cette découverte, 10 classes bénéficieront de 3 séances approfondies proposées par les bénévoles de la Médiathèque.

LES PROCHAINS TEMPS FORTS À LA MÉDIATHÈQUE (sur inscription)

Escape Game : Samedi 26 novembre de 14h à 17h

Spectacle de Noël « Le chef toc-toc » : Mercredi 14 décembre de 14h30 à 15h40

Nuit de la lecture (programme à venir) : Samedi 21 janvier 2023

Mais aussi des ateliers jeux de société, créatifs, lectures de contes ...

Programme sur le site de la médiathèque : <https://mediatheque.ville-auverssuroise.fr/>

"LES RUBANS DU PATRIMOINE" PRIX DÉPARTEMENTAL 2022



**La ville a reçu le Prix Départemental 2022
pour les travaux de la Médiathèque
(bâtiments de plus de 50 ans)**



Montant total des travaux 900 220€ HT

financés par :

- État 440 903€
- Région Ile-de-France 208 380€
- Conseil Départemental 146 700€
- Ville 107 263€

En 2014, la Municipalité a lancé un grand plan de rénovation et d'embellissement de la ville.

En plein centre-ville, l'école maternelle "Eugène Aubert", abandonnée depuis 2010, allait se transformer en Médiathèque !

À cette époque, il n'y avait pas de bibliothèque ; consciente de son retard en matière de lecture publique, la Municipalité a souhaité s'inscrire dans une démarche de création d'une Médiathèque type « troisième lieu », l'ancienne école était idéale pour réaliser ce projet d'envergure.

L'idée était de créer des espaces modernes et conviviaux pour rapprocher les habitants des territoires communaux et intercommunaux afin de favoriser les liens intergénérationnels mais aussi pour lutter contre l'isolement et favoriser l'inclusion numérique.

LE BÂTIMENT

Pour transformer l'ancienne École Eugène Aubert en Médiathèque, plusieurs axes ont été menés de front :

- Redonner une expression architecturale et revaloriser l'édifice par le choix des matériaux et par la modification des baies en façades
- Rendre accessible (PMR) le lieu par le parc Van Gogh et par l'ancienne cour
- Restructurer les espaces intérieurs pour répondre à la nouvelle destination
- Réaliser des travaux de haute qualité environnementale

Bâtiment simple des années 1950 en forme de « L » organisé autour d'une cour intérieure.

Aujourd'hui, les façades sont largement ouvertes vers trois directions : La cour intérieure et le parc Van Gogh au sud et l'Office de Tourisme à l'ouest. L'espace vert entre les deux bâtiments est paysager, une grande terrasse est aménagée face à l'Office de Tourisme.

Les travaux ont été engagés dans une démarche de haute qualité environnementale, pour une limitation des impacts environnementaux et avec une optimisation du projet concernant l'économie d'énergie, l'amélioration du confort visuel, acoustique et thermique des locaux, l'utilisation de matériaux sains et recyclables et la récupération des eaux pluviales.

MAITRISE D'OUVRAGE : VILLE D'AUVERS-SUR-OISE
BUREAU DE CONTROLE : SOCOTEC
ARCHITECTES : JEAN YVES LAMOUCHE - 75018 PARIS
RECTO VERSO - 75009 PARIS

LES ENTREPRISES DE TRAVAUX :
GROS ŒUVRE : STE FERNUCCI - 95230 SOISY SOUS MONTMORENCY
AMÉNAGEMENT EXTERIEUR (VRD) : STE DESPIERRE - 95300 ENNERY
CHARPENTE ET COUVERTURE : STE FLOUX - 95640 MARINES
MENUISERIES ET MÉTALLERIE : STE HERPIN - 95280 JOUY LE MOUTIER
CHAUFFAGE ET PLOMBERIE : ENGIE COFELY - 95800 CERGY
ÉLECTRICITÉ : SAS GILLES - 95300 PONTOISE



La Médiathèque en 2010

DOSSIER SPÉCIAL : PATRIMOINE

"CHEMIN DES PEINTRES" Page 22 à 37

Le Chemin des Peintres est l'expression tangible du musée à ciel ouvert que représente aujourd'hui le village d'Auvers-sur-Oise.

Si Auvers peut ambitionner de se caractériser comme un musée à ciel ouvert, c'est parce que les plus grands peintres paysagistes du XIX^e siècle sont venus en capter les atmosphères, mais aussi, et surtout, parce que le village fait l'objet d'un ambitieux programme de préservation, par l'entremise du classement du Chemin des Peintres au Patrimoine immatériel de l'UNESCO.

La Municipalité a créé une mission locale qui travaille sur le projet de classement. Les membres sont : Armelle Gayer, Colette Brunelière, Jean-Jacques Rotru, Régine Tagliana-Ullrich, Colette Joly, Christiane Edouard, Janine Demuriez, ainsi que l'équipe du Musée Daubigny.

Vous trouverez, dans ce dossier spécial, un résumé des travaux réalisés par la mission locale.



L'itinéraire du " Chemin des Peintres " se répartit en 6 secteurs sur l'ensemble de la commune

À l'ouest, un peu à l'écart du centre-ville, le quartier **Valhermeil** charme les peintres par son caractère pittoresque.

Chaponval et les Rémys furent aussi des quartiers particulièrement prisés par les peintres, et ceci même, avant l'installation du Docteur Gachet aux Rémys en 1872. De nombreux peintres se retrouvent autour de ce médecin, amateur d'art et parmi eux Van Gogh, qui arrive là en 1890 par la halte de Chaponval.

La Gare d'Auvers accueille les premiers trains dès 1846, ce qui permet aux citoyens de venir prendre l'air et de profiter des premiers loisirs (guinguette, canotage, pêche et baignade) qui s'implantent au bord de l'eau.

Les bords d'Oise ont attiré les peintres qui trouvent, dans ces paysages aquatiques, un motif propice à l'étude des effets changeants de la lumière se reflétant sur l'eau.

Au nord du territoire, s'ouvre **la plaine**, dont les champs de blé ont beaucoup inspiré Van Gogh. Le peintre, qui finira sa vie à Auvers, semble trouver, dans ces grandes étendues de blé, un écho à sa solitude et à sa mélancolie.

Les champs s'étendent également autour de **l'Église et du cimetière**.

Daubigny, dont l'atelier est situé juste au-dessus du centre-ville, s'est très souvent promené sur ces chemins. Après lui, ce sont plusieurs générations de peintres qui arpenteront ces itinéraires afin de rendre la poésie et la lumière de ces paysages.

Auvers, Site Patrimonial Remarquable, seule commune d'Ile-de-France, à l'exception de Paris, à réunir neuf lieux classés «Monument Historique», dont trois labellisés «Maisons des Illustres» et un «Musée de France» :

- **L'Église Notre-Dame de l'Assomption**, classée Monument Historique le 2 avril 1915
- **L'Auberge Ravoux** et sa façade peinte, classée Monument Historique le 28 décembre 1984
- **L'ancienne porte Montmaur** ou Montmort, inscrite Monument Historique le 2 novembre 1926
- **La porte crénelée du XVII^e siècle**, inscrite Monument Historique le 2 novembre 1926
- **La Maison-atelier de Charles-François Daubigny**, classée Monument Historique le 5 juillet 1998
- **Le Château d'Auvers** ou château de Léry, inscrit Monument Historique le 23 juillet 1997
- **La Maison du docteur Gachet**, inscrite Monument Historique le 18 juin 1991
- **Le Castel Val**, inscrit Monument Historique le 13 décembre 2006
- **Les vestiges de la chapelle Saint-Nicolas**, inscrite Monument Historique le 27 janvier 1948

Autres labels :

- Maison-Atelier de Daubigny (Maison des Illustres)
- Maison du docteur Gachet (Maison des Illustres)
- Maison-Atelier Emile Boggio (Maison des Illustres)
- Musée Daubigny (Musée de France)
- Patrimoine Régional d'Ile-de-France pour le Musée de l'Absinthe
- Bateau d'intérêt Patrimonial pour le bateau «le Botin»



AUVERS, UNE HISTOIRE !

Auvers-sur-Oise offre la particularité d'être un village établi sur un site très ancien, occupé, au moins depuis le premier âge celtique (entre -450/425 et -350), niché dans un cadre naturel exceptionnel qui présente une histoire particulièrement riche et diversifiée.

Le nom d'Auvers semble être d'origine celtique.

Le village occupe une situation remarquable, le long de collines bien exposées, faciles à creuser. Les nombreuses carrières ou cavernes ont certainement été habitées dès la haute Antiquité. Par la suite, les monnaies datant du III^e et IV^e siècle, découvertes en plusieurs sites, attestent d'une vie active le long de la rive droite de l'Oise. Puis, des tombeaux de pierre datant de l'époque mérovingienne ont été trouvés à Chaponval, au Saint-Martin, et surtout au Montcel. Une plaque en or, semble-t-il le centre d'un bouclier du IV^e siècle, fut découverte à proximité de la rue Boucher en 1881.

Deux étapes principales marquent la croissance urbaine récente :

- **À partir du XIX^e siècle**, l'urbanisation a investi les coteaux sous l'impulsion du développement d'une villégiature, pour se propager au XX^e aux abords de l'Oise.
- **La seconde moitié du XX^e siècle** a vu l'implantation d'un habitat principalement individuel entre l'Oise et la rue haute, armature historique du village. Une grande variété de typologies architecturales, de l'architecture traditionnelle à l'architecture de villégiature en passant par le pavillon modèle des années 20-30.

IX^e siècle : Premier document historique. Il s'agit de l'existence d'un pont fortifié enjambant l'Oise au niveau de l'île de Vaux, dans l'axe de la rue Rémy. Au XI^e siècle le village appartient au domaine royal et fait partie du Vexin français, l'Oise faisant la limite entre cette région et l'Île-de-France. En 1131, le Roi de France Louis VI le Gros, concéda, en toute franchise, des biens de la Seigneurie d'Auvers à l'abbaye Saint-Vincent de Senlis pour le repos de l'âme de son fils Philippe de France, Prince héritier, mort accidentellement, à 14 ans, d'une chute de cheval dans un faugourg de Paris.

À cette époque, l'église existante est plutôt une humble chapelle romane édifée vers la fin du XI^e siècle sur les terres de Philippe I^{er}, père de Louis VI le Gros.

En 1170, Louis VI le Gros, en hommage à son fils, a fait ériger une absidiole. La Reine Adélaïde de Savoie, ordonne l'agrandissement de l'église à la mort de son époux, Louis VI le Gros.

XVIII^e siècle : Ce siècle est caractérisé par des calamités diverses : inondations, hivers très rigoureux, famines, émeutes... Pendant la Révolution, les fiefs sont divisés et vendus aux plus offrants, fiefs de Fours, des Colombières, de Montmort.

XIX^e siècle : L'église est en très mauvais état : les travaux sont décidés en 1815 ; ils dureront longtemps. La question de la mairie et des écoles est à résoudre. L'ancien bac sur l'Oise, situé au niveau de Cordeville, doit être transféré en bas du chemin de l'église. Mais la construction d'un pont suspendu est décidée en 1828.

Celui-ci est détruit en 1870. Un nouveau pont voit le jour en 1889. Mais l'événement le plus marquant est certainement l'arrivée du chemin de fer. La ligne destinée à relier Paris à la Belgique et à la Manche est commencée en 1843 et inaugurée en 1846.

Par la suite, la grande ligne évitera Auvers mais c'est néanmoins le train qui va orienter le destin du village. Une population aisée va venir s'y installer. De grandes propriétés vont être construites et un noyau d'artistes amoureux de la nature va venir travailler sur le motif. D'autres les rejoindront, le mouvement est lancé.

Le village a toujours constitué une grande source d'inspiration pour les artistes, et notamment, pour les peintres du XIX^e siècle.

En 1857, le peintre Charles François Daubigny amarre son bateau-atelier, «le Botin», sur les berges de l'Oise. Très vite, ses amis peintres viennent lui rendre visite.

La ville s'enorgueillit ainsi d'avoir accueilli, dans la seconde moitié du siècle, Cézanne, Pissarro, Daubigny, Corot, Gauguin, Daumier, et bien-sûr Van Gogh, dont le court et tragique séjour en 1890 fut éclatant. Plus tard, Maurice de Vlaminck y posera son chevalet entre 1920 et 1925.

Le cours d'eau et ses bateliers, ses canotiers et ses pêcheurs, au même titre que les villages et les champs, ont été une source inépuisable d'inspiration pour les écoles naturalistes et impressionnistes qui se sont ainsi succédées et associées pour immortaliser les paysages d'Auvers et de la Vallée de l'Oise.

VINCENT VAN GOGH (1853-1890)

Il arrive à Auvers le 20 mai 1890 et loge à l'Auberge Ravoux. En un peu plus de deux mois, il va peindre près de quatre vingt tableaux à Auvers, révolutionnant la peinture. Il se tire une balle dans la poitrine le 27 juillet, pour mettre fin à ses jours, et meurt le 29 dans la nuit. Son frère Théo, qui l'avait toujours aidé, ne lui survit que quelques mois et est enterré à ses côtés dans le cimetière d'Auvers.

NORBERT GOENEUTTE (1854-1894)

Peintre graveur Français, il réalisa de très nombreux tableaux et eaux-fortes, installé à Auvers-sur-Oise sur les conseils du docteur Paul Gachet. Décédé en 1894 il repose au cimetière d'Auvers-sur-Oise non loin des tombes des frères van Gogh.

DOCTEUR PAUL GACHET dit VAN RYSSEL (1828-1909)

Il achète la maison qui deviendra célèbre en 1872 et y reçoit Guillaumin, Daubigny, Dupré, Daumier, Margot, le modèle de Renoir. Il connaîtra personnellement tous les impressionnistes et leur achètera un grand nombre d'oeuvres.

ÉMILIO BOGGIO (1857-1920)

Né au Vénézuéla en 1857. Il fait ses études à Paris au lycée Michelet et apprend la peinture à l'Académie Julian. En 1888 il expose son tableau « Lecture » au salon des artistes et, l'année suivante, obtient la médaille de bronze à l'exposition universelle de Paris.

EUGÈNE MURER (1846-1906)

Pâtissier, littérateur, peintre, mécène des impressionnistes, il se fait construire une maison à Auvers-sur-Oise où il expose nombre de toiles achetées aux peintres pour les aider.

LÉONIDE BOURGES (1838-1909)

Proche de Corot, amie de Daubigny, elle s'oriente vers le paysage, expose au Salon de 1865 des scènes d'Île-de-France et s'installe à Auvers en 1874.

CHARLES SPRAGUE PEARCE (1851-1914)

S'installe à Auvers en 1885. Ses sources d'inspiration sont variées, quelques scènes **CHARLES FRANÇOIS DAUBIGNY (1817-1878)** L'artiste ouvre la voie à toute l'école paysagiste française. En 1860, il achète une maison à Auvers sur les conseils de son ami Corot (1796-1875). C'est là qu'il peindra les bords de l'Oise, souvent depuis son bateau-atelier «le Botin». Son influence sera importante sur Pissarro, puis Cézanne. Il décore son atelier avec Corot et Oudinot. Jules Dupré et Geoffroy de Chaume fréquentent également l'atelier.

CAMILLE PISSARRO (1830-1903)

Ayant rencontré Daubigny chez le galeriste Durand-Ruel en 1870, il s'installe à Pontoise avec sa famille dans le quartier de l'Hermitage. De là il viendra très souvent peindre sur le motif à Auvers, en particulier au Valhermeil. Il y rencontrera Cézanne et ils peindront souvent les mêmes sites à côté l'un de l'autre.

PAUL CÉZANNE (1839-1906)

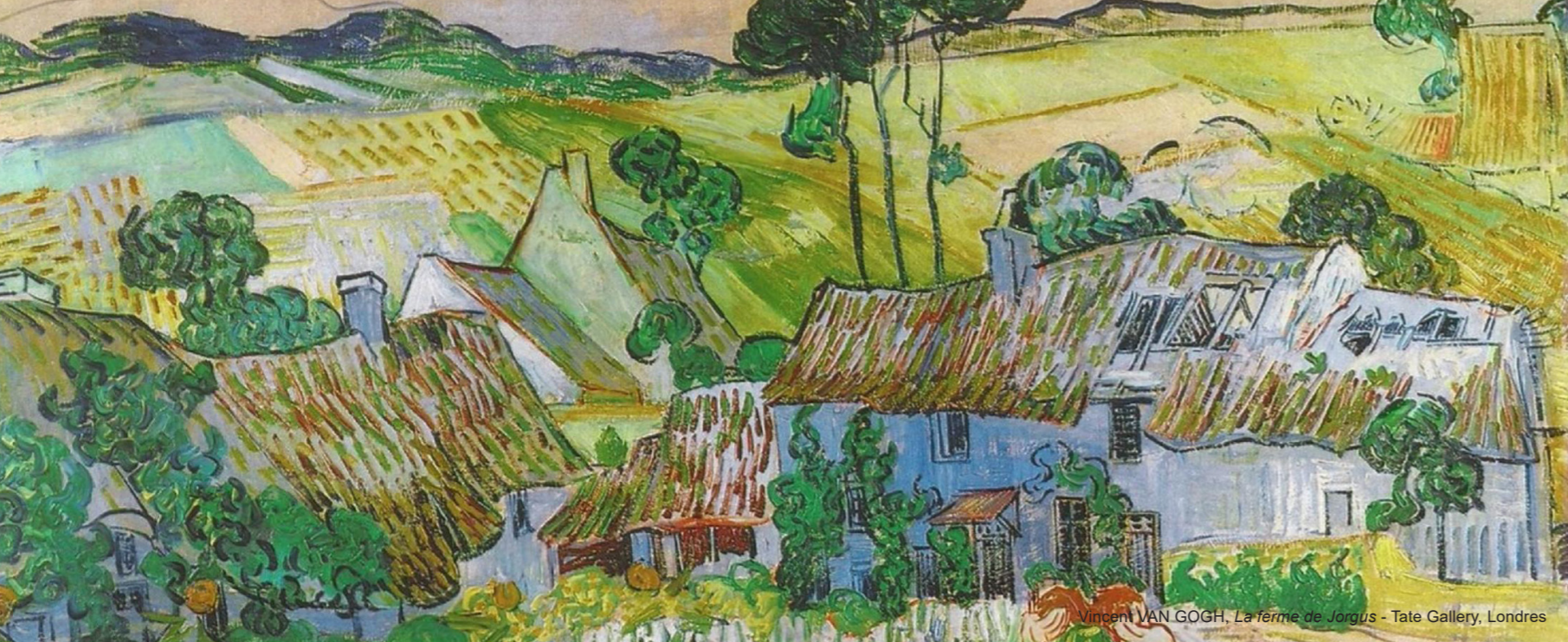
En 1871, Cézanne arrive à Auvers avec sa compagne et son fils. Il habite une petite maison rue Rémy, non loin du Dr Gachet. En compagnie de Pissarro il commence à travailler en plein air mais peint aussi des natures mortes dans le grenier de la maison Gachet transformé en atelier.

HENRI ROUSSEAU dit le DOUANIER (1844-1910)

Henri Rousseau est né à Laval en 1844. Son emploi à l'octroi de Paris lui confère le surnom de «Douanier». Son entrée dans la vie artistique est relativement tardive et c'est seulement en 1886 que sa renommée s'accroît lors de la participation au Salon des Indépendants. S'évadant de Paris, il peindra quelques toiles à Auvers.

MAURICE DE VLAMINCK (1876-1958)

D'origine flamande, il voue à Van Gogh une admiration sans bornes. Il séjourne cinq ans à Valmondois et peint à Auvers. C'est là qu'il se libère de la période fauve de sa jeunesse.



Vincent VAN GOGH, *La ferme de Jorgus* - Tate Gallery, Londres

SECTEUR VALHERMEIL

Le hameau du Val-Hermer, dernier point habité à l'extrémité ouest d'Auvers, doit son nom à Hermer, prévôt de Pontoise sous Philippe 1^{er} (1052-1108).

Les côteaux du Valhermeil, ainsi que les maisons et les paysages de ce vallon rural, sont restés très proches du X^e siècle.

Pendant 10 ans, Pissarro et Cézanne se retrouvent régulièrement au Valhermeil pour peindre. Camille Pissarro y peint plus de vingt trois tableaux, dont certains lieux sont encore identifiables (*La rue du Valhermeil*, et *la Sente des Jardins*).

D'autres artistes ont posé leur chevalet dans ce quartier. Plus de 200 toiles seront peintes dans ce quartier.



Paul CÉZANNE, *La route tournante au Valhermeil*, vers 1881. Quinque Fondation, Boston



Camille PISSARRO, *Paysage au Valhermeil*, 1880. Musée d'Orsay, Paris

• Les habitations troglodytes



Sur la rive droite de l'Oise, entre rivière et falaise calcaire, des carrières creusées dans la roche servirent d'habitations troglodytes au cours des âges. C'était encore le cas dans les années 60/70. Certaines habitations sont toujours utilisées.



• La Chapelle Saint-Nicolas



Vestiges de la chapelle Saint-Nicolas

Cette chapelle existait en 1222 sous le titre de Maladrerie Saint-Nicolas-des-Lépreux. Elle était rattachée à l'abbaye Saint-Vincent de Senlis.

Pendant la peste de 1637-1638, plusieurs personnes y furent inhumées. Par la suite, elle ne servit que pour dire la messe dans ce quartier éloigné, puis tomba en ruines. Une chapelle «jumelle» fut construite à côté au XIX^e siècle. Désaffectée, servant de bibliothèque, elle fut rachetée par l'église orthodoxe de l'île de France.



Camille COROT, Rue du village à Auvers (détail)

SECTEUR CHAPONVAL - LES RÉMYS

Les peintres du XIX^e siècle sont sensibles au caractère rural des rues, des sites et des maisons couvertes de chaume **des quartiers de Chaponval et des Rémys**.

Cézanne s'y installe fin 1872. Au même moment, le Docteur Gachet y achète une maison.

De nombreux peintres de passage ou séjournant à Auvers, parmi lesquels Van Gogh, Cézanne, Pissarro, Corot, Morisot et Vlainck ont posé leur chevalet dans ce quartier historique.



Paul CÉZANNE, La Maison du pendu, 1873 - Musée d'Orsay, Paris

• Les Rémys

Un des plus vieux quartiers d'Auvers.

Situé le long de la rive droite de l'Oise, il est abrité des vents du nord-ouest par la falaise qui termine brutalement la plaine du Vexin.

Cette délimitation fut longtemps propice au développement de l'habitat troglodytique et à l'exploitation des carrières pour la construction locale.

Le premier document historique que nous possédons date du IX^e siècle.

La route vers Hérouville, nommée Chevalrue, s'appelait autrefois Chevesrue, c'est-à-dire la rue principale (cheves, féminin de chef).

Continuant sur la rive gauche de l'Oise par les ravins de Bonneville, ce chemin allait rejoindre la chaussée Jules-César pour gagner Saint-Denis et Paris.



Une fête de quartier y est célébrée chaque année « **la fête de la rue Rémy** », la plus ancienne fête d'Auvers, elle a vu le jour en 1885 et, depuis, est animée par des bénévoles du quartier qui se passent le flambeau de génération en génération.

• Chaponval

Situé entre les quartiers du Valhermeil et Rémys/Gachet, le quartier de Chaponval s'impose comme un lieu de promenade idyllique qui permet de relier Pontoise au centre d'Auvers par son chemin de halage. Un itinéraire qui a inspiré de nombreux peintres.

La Halte de Chaponval. En 1890, le café était tenu par le graveur Panel et Van Gogh y est venu souvent. C'est là qu'il accueillit son frère Théo van Gogh, sa femme et leur fils, venus passer la journée du 8 juin 1890 chez le docteur Gachet.



Le Castel Val, une demeure du début du siècle construite en 1902 par l'architecte Hector Guimard, célèbre par la réalisation des entrées du métropolitain de Paris.

La construction, adossée au coteau, associe fer forgé, briques colorées, bois, meulrières, avec une forme courbe. Inscrite Monument Historique depuis décembre 2006.

L'île de Vaux, située en face du quartier de Chaponval, a été peinte par le peintre paysagiste Charles François Daubigny, qui aimait s'y rendre à bord de son bateau Le Botin.





Vincent VAN GOGH, *la Mairie d'Auvers-sur-Oise*, le 14 juillet 1890

SECTEUR CENTRE VILLE

C'est autour de la Mairie, peinte par Vincent van Gogh en juillet 1890, que l'on trouve le « cœur » du village, cher aux peintres depuis le XIX^e siècle.

Ici se situe aussi l'auberge qui accueillit Van Gogh lors de son séjour à Auvers, et où il mourut le 29 juillet 1890.

À quelques mètres de la Mairie, rue de la Sansonne, se trouve le Manoir des Colombières. Composé d'un corps central élevé au XVII^e siècle et de deux ailes ajoutées au XIX^e siècle, il abrite le Musée Daubigny. Celui-ci bénéficie d'un fonds permanent d'œuvres de Charles François et de son fils Karl.

Figure majeure du passé artistique d'Auvers, Charles François Daubigny (1817-1878) a vécu et travaillé au cœur du village. Près de la gare d'abord, puis dans sa Maison-Atelier « Les Vallées », construite par Achille Oudinot et décorée par ses amis Corot et Daumier.

• Statue de Vincent van Gogh par Ossip Zadkine

En 1961, l'artiste Zadkine dévoile sa statue de Vincent van Gogh dans le parc Van Gogh à Auvers.

L'œuvre d'Ossip Zadkine (1890-1967), sculpteur français d'origine russe arrivé à Paris en 1909, est sans doute la plus représentative d'une adaptation systématique des principes du cubisme pictural à la troisième dimension : investir l'objet sculpté d'un contenu poétique en réhabilitant le sujet et en privilégiant les grands thèmes lyriques et épiques de l'histoire humaine. Entre 1955 et 1960, il réalise de vibrantes sculptures consacrées à Vincent van Gogh et son frère Théo : fasciné par le peintre, son grand aîné, Zadkine naissait lorsque mourait Vincent.



• Auberge Ravoux (Maison de Vincent van Gogh)



C'est dans cette Auberge, lieu de mémoire, que le peintre Vincent van Gogh s'installa et y vécut ses soixante-dix derniers jours. Il s'éteignit le 29 juillet 1890, dans cette modeste chambre mansardée, N°5, où l'âme du peintre vibre encore.

Vincent van Gogh ne passa que 70 jours à Auvers-sur-Oise. Ce court séjour fut pourtant extraordinairement prolifique, puisque ce site pittoresque, ses habitants et ses environs, lui inspirèrent près de 80 œuvres, dont on retrouve aujourd'hui une évocation au fil des ruelles du village.

• Le Manoir des Colombières - Musée Daubigny

Le fief de Poy ou des Colombières existait déjà sous Philippe Auguste (XII^e siècle), mais le bâtiment actuel appelé « Château des Colombières » date du XVII^e siècle. Ce dernier a appartenu à différents seigneurs au cours des âges. Citons Pierre Coquart, maître de Gobelet de la reine Anne d'Autriche, Sylvain Ballot, huissier à cheval au Châtelet et autres En 1930, la commune d'Auvers acheta le manoir et construisit l'école sur le terrain, puis en 1978, installa l'Office de Tourisme et un musée dédié au peintre Daubigny dans le manoir. Aujourd'hui, le musée Daubigny occupe l'intégralité du bâtiment.



• Le château de Léry (Château d'Auvers)



Le château fut bâti au XVII^e siècle par Lioni, un financier italien venu en France avec Catherine de Médicis.

Le seigneur de Léry l'acquiert, puis au XVIII^e siècle, le prince de Conti en devient propriétaire pour chasser.

Propriété du Département depuis 1987, il est ouvert à la visite.



SECTEUR CENTRE VILLE



Vincent VAN GOGH, Racines, 1890 - Musée Van Gogh, Amsterdam

• Les racines de Van Gogh

Le 27 juillet 1890, Vincent van Gogh aurait peint son dernier chef-d'oeuvre *Racines*, quelques heures seulement avant de se tirer une balle dans le ventre et mourir deux jours plus tard, le 29 juillet 1890.

Après des années de recherche entre les conservateurs Teio Meedentrop, Louis van Tiborgh du Musée Van Gogh d'Amsterdam, le dendrologue, Bert Maes et Wouter van der Veen (maître de conférences), l'emplacement du dernier tableau de Vincent van Gogh serait situé rue Daubigny juste derrière le Musée Daubigny. Cette découverte majeure vient enrichir le «Chemin de peintres».

• Le buste de Daubigny



Inauguré le 17 juin 1906, le buste en bronze, situé rue Daubigny au pied du parvis de l'église, rend hommage au peintre et graveur Charles François Daubigny.

Léonide Bourges (élève de Daubigny) organisa une souscription et vendit des toiles du maître pour ériger la statue.



• Les impressionnistes et le train



Au XIX^e siècle, deux inventions vont favoriser la peinture en plein air, une nouvelle manière d'exprimer des impressions. Le tube de peinture, inventé en 1841, permet à l'artiste de se déplacer aisément avec son matériel. Grâce au chemin de fer, il se rend sur des lieux lui permettant de s'inspirer des paysages et de la lumière.

Construits par la Compagnie des Chemins de fer du Nord, le bâtiment des voyageurs, l'abri de quai qui lui fait face, comme la halle à marchandises (bâtiment dit de la Petite Vitesse) sont tels qu'à l'origine.

Ces bâtiments sont les témoins du passage de tous les peintres descendus à Auvers pour exprimer leur art. Ces édifices sont agrandis en 1904 pour faire face à l'accroissement du trafic.

Les wagons anciens, éléments de patrimoine, ont été installés par le fondateur de la Caverne aux livres en 1997 et forment trois salles d'exposition ouvertes au public pour les livres anciens.

En œuvrant pour leur préservation, la Municipalité est devenue propriétaire en 2017 et les wagons ont été entièrement rénovés.

Les fourgons des postes, dits bureaux ambulants, datent des années 1920-1930.

L'Office Central d'Étude de Matériel de chemin de fer (O.C.E.M), chargé de concevoir le matériel de remplacement après la guerre, livre ces fourgons entièrement métalliques, plus solides et durables qui sont utilisés jusque dans les années 1980.

L'organisation intérieure de ces bureaux ambulants, avec leurs casiers et leurs sièges particuliers, permet le tri du courrier pendant le parcours.



Le wagon de marchandises couvert construit par la Compagnie des Chemins de fer du Nord, de 45 m³ de capacité et 20 tonnes de charge, inspiré d'un modèle de 1897. Construit à 4300 exemplaires dans les années 1930, ce wagon est appelé «à dôme», du fait de son pavillon particulièrement bombé. Le wagon d'Auvers est le dernier exemplaire existant de la série.





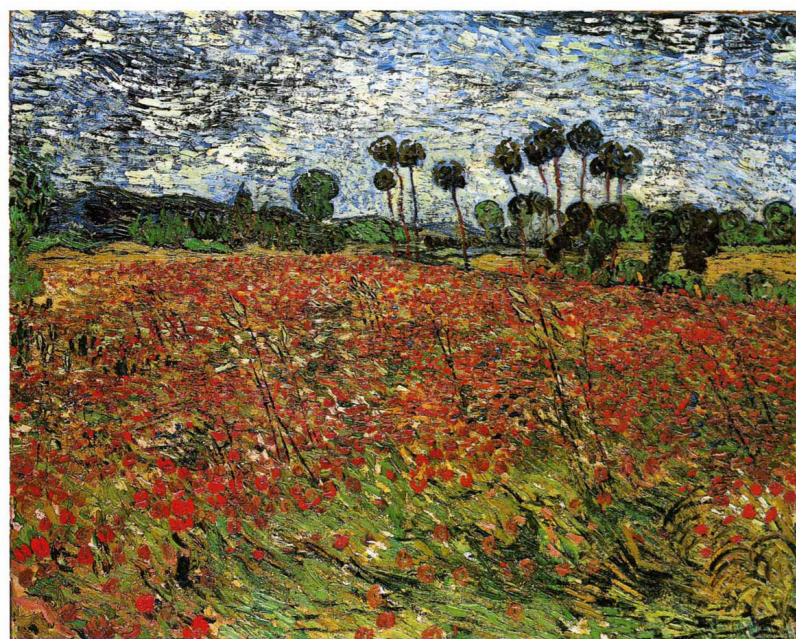
SECTEUR LA PLAINE

Au XIX^e siècle, les exploitations agricoles du plateau du Vexin sont de taille modeste mais nombreuses, et les cultures variées : blé, avoine, pois, pommes de terre, haricots.

Dans une lettre à son frère Théo, Vincent van Gogh écrit le 10 juillet 1890 à propos de la plaine qui domine la vallée de l'Oise et le village d'Auvers :

« Ce sont d'immenses étendues de blé sous des ciels troublés et je ne suis pas gêné pour chercher à exprimer la tristesse, de la solitude extrême... »

Aujourd'hui, les cultures se développent sur des parcelles plus importantes mais le paysage rural domine toujours et offre la possibilité de voir et ressentir ce que les artistes ont traduit en leur temps.

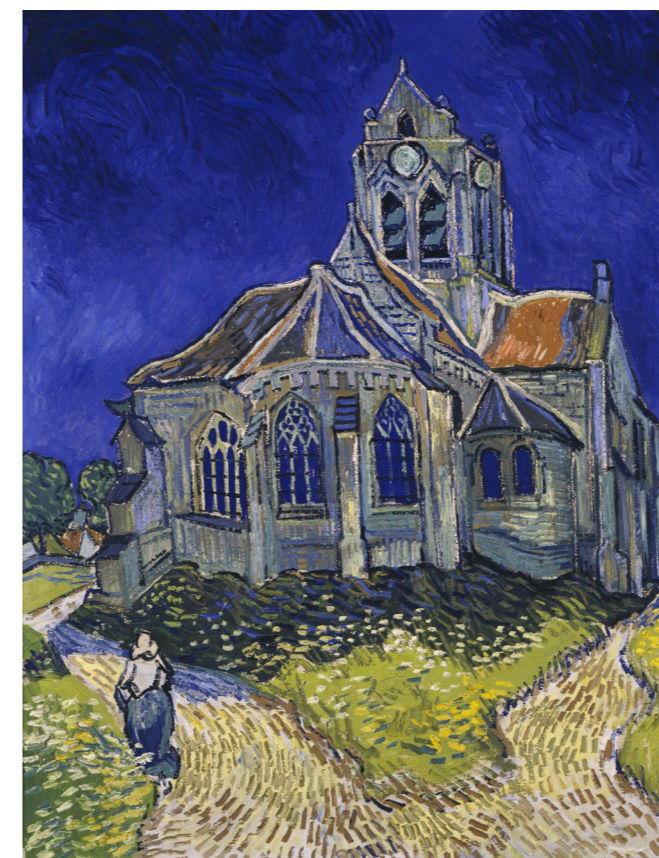


Vincent VAN GOGH, *Champ aux coquelicots*, 1890



Auguste RENOIR, *Vers le haut des carrières Notre Dame à Auvers*

• L'Église



L'Église Notre-Dame de l'Assomption, construite sur un promontoire, s'ouvre sur le Parc naturel régional du Vexin français.

Le chœur et le transept ont été érigés, pour l'essentiel, au cours du XII^e siècle et la nef élevée en 1220.

L'Église a été classée une première fois parmi les Monuments Historiques en 1856, avant d'être déclassée en 1874, à la suite d'un rapport établi par E. Boeswillwald, dénonçant les travaux déplorables exécutés sur cet édifice par le conseil de fabrique sans l'autorisation de l'administration.

Le 2 avril 1915, l'Église Notre-Dame a été, à nouveau, portée sur la liste des Monuments Historiques.

Un escalier étroit a été construit au début du XVII^e siècle à l'angle sud-ouest, donnant accès à l'Église qui constituait, avec le manoir seigneurial, une place fortifiée ceinte de murailles permettant ainsi aux habitants d'autrefois de s'y réfugier, en cas de danger.

Si l'Église a été rendue célèbre pour beaucoup par le tableau de Vincent van Gogh, elle n'en est pas moins un des édifices religieux les plus monumentaux de la partie orientale du Vexin.

• le Cimetière



Le lierre, en provenance du jardin du Dr Gachel, court sur les deux tombes de Vincent et Théo et, unit à jamais, les deux stèles jumelles

A l'origine, le cimetière d'Auvers était situé autour de l'Église Notre-Dame. Quelques personnes de condition furent inhumées à l'intérieur de l'édifice, comme en témoignent les épitaphes qui rappellent le souvenir des seigneurs qui y vécurent aux XVI^e et XVII^e siècle.

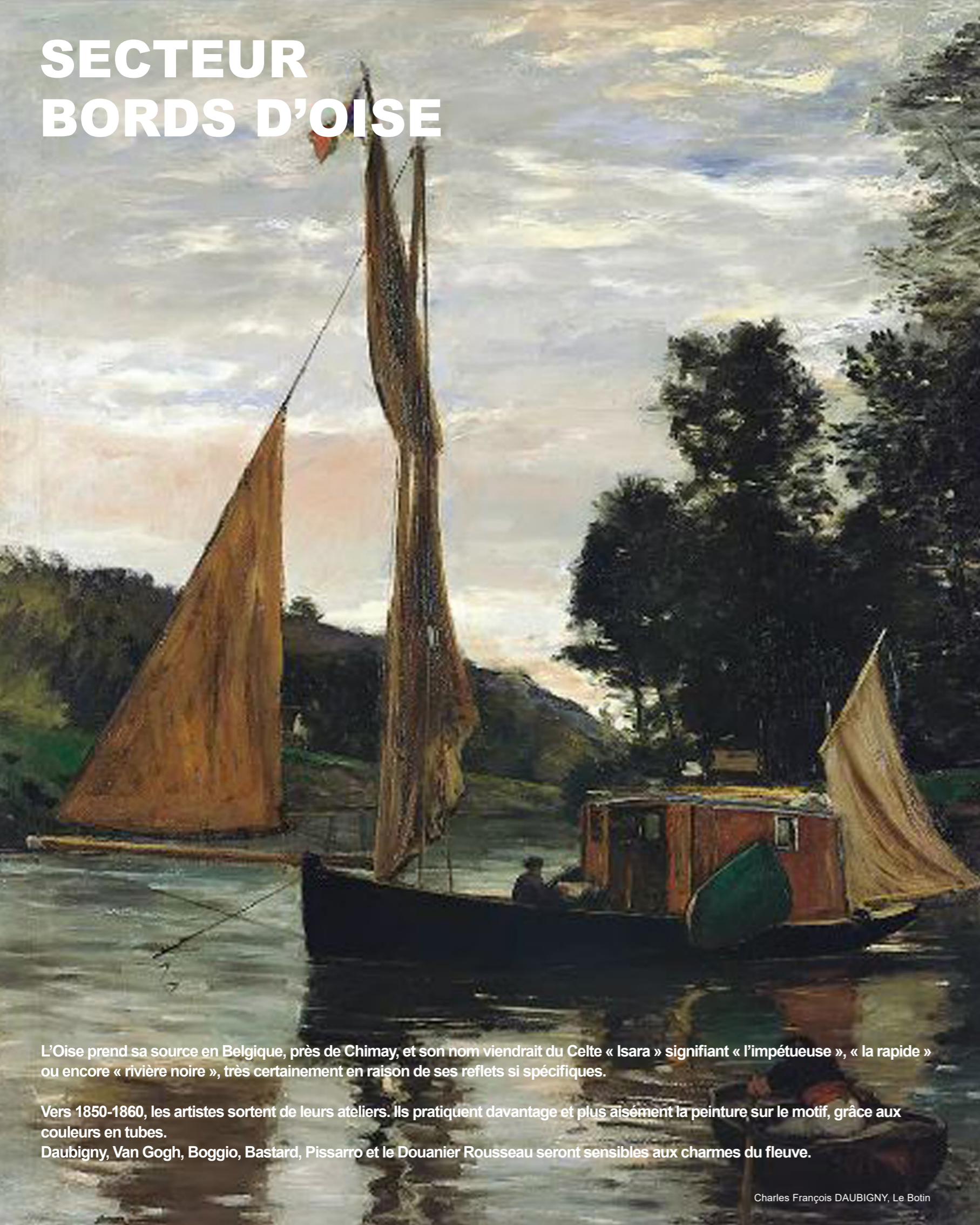
En 1789, les habitants de la paroisse furent invités à consigner leurs plaintes après la messe. Il est alors question du peu d'étendue du cimetière. Au printemps de 1832, une épidémie de choléra sévit dans le village.

En 1856, un compte-rendu stipule que les proportions du cimetière sont inadaptées à la population, et le Maire est invité à présenter des propositions de transfert au plus vite. Le 16 février 1858, Mme Henry Affre de Saint-Rome, propriétaire d'une ferme à proximité offre à la commune de lui vendre un terrain pour le cimetière.

La proposition est acceptée et le cimetière actuel est inauguré le 8 décembre 1859 par une procession solennelle. Il était alors de surface plus réduite qu'aujourd'hui. Le transfert des sépultures de l'ancien vers le nouveau cimetière se termina en 1876.

Plusieurs personnalités marquantes, ayant contribué à la notoriété du territoire, reposent aujourd'hui au cimetière.

SECTEUR BORDS D'OISE



L'Oise prend sa source en Belgique, près de Chimay, et son nom viendrait du Celte « Isara » signifiant « l'impétueuse », « la rapide » ou encore « rivière noire », très certainement en raison de ses reflets si spécifiques.

Vers 1850-1860, les artistes sortent de leurs ateliers. Ils pratiquent davantage et plus aisément la peinture sur le motif, grâce aux couleurs en tubes.

Daubigny, Van Gogh, Boggio, Bastard, Pissarro et le Douanier Rousseau seront sensibles aux charmes du fleuve.

Charles François DAUBIGNY, Le Botin

"Le Botin" bateau-atelier de Daubigny



Daubigny, *Intérieur du Botin*, 1862
Musée Daubigny, Auvers-sur-Oise

Charles François Daubigny a été le premier peintre à concevoir et utiliser un bateau-atelier pour s'approcher au plus près de la rivière. En 1856, il fait équiper un bateau de passeur d'une cabine où il pourra entreposer matelas, couvertures, batterie de cuisine, matériel de peinture...

Cet atelier flottant est lancé l'année suivante et baptisé «Le Botin», ce qui signifie «petite embarcation» en flamand. Charles François Daubigny, capitaine, son fils Karl Daubigny, mousse, et Camille Corot, amiral honoraire, allaient beaucoup naviguer sur l'Oise et la Seine. En 1868, Le Botin est remplacé par un bateau plus grand, pour voguer jusqu'en Normandie.



Une réplique à l'identique de l'atelier flottant a été construite par la Municipalité en 2017.

Aujourd'hui, les bénévoles de l'association «Le Botin» proposent aux visiteurs de se laisser porter par la beauté des paysages lors de promenades sur l'Oise en petits groupes.



La brigade de Gendarmerie d'Auvers a créé un écusson, le premier imaginé par les militaires de cette unité. L'histoire et la culture de la ville sont très fortement dessinées au sein de cette rondache tout en rappelant l'appartenance forte de la Gendarmerie Nationale à l'histoire.

Le cerclage du dessin contient le nom de l'unité ainsi que le nom de la Gendarmerie Nationale. Le lierre est représenté pour rappeler que la ville est située dans le Parc naturel régionale du vevin Français.

L'Ile-de-France est représentée au travers de la fleur de lys jaune sur fond bleu, couleur rappelant l'appartenance à la royauté.

Le drapeau national est représenté dans le bas de l'écusson, au-dessus de l'inscription Gendarmerie et nous noterons la présence de la grenade de l'institution.

Au centre, la mairie célèbre pour avoir été peinte par Van Gogh le jour de la fête Nationale.

La palette de peinture représente ainsi le peintre s'affairant à réaliser ses oeuvres, l'épi de blé qui la traverse est une touche rappelant la toile du champ de blé aux corbeaux. Nous retrouvons en fond, l'un des tableaux le plus célèbre du peintre, "la nuit étoilée".

ÉTAT CIVIL

Mariages

27/08 Nicolas LACOMBE et Laura PONCE
03/09 Anthonin HUCHEDÉ et Samantha COGNARD
03/09 Vincent VANNUCCI et CHASTAING Anaïs
03/09 Emmanuel RUSÉ et Catherine DUMONT
03/09 Grégory SCAGLIOLA et Juliette BISTEUR
03/09 Daniel RAHMAN et Lamia LADRAA
10/09 Philippe CHESNAUD et Laure ANGLADETTE
01/10 Vincent GUIBERT et Pauline HAUSWIRTH
08/10 Franck TOMASZEWSKI et Carole SAUNEUF

Pactes Civils de Solidarité

10/09 Nicolas WATRIN-PALIDE et Véronique PUECH
21/09 Charles AZYME-BIGINI et Héloïse LEGRAND

Naissances

18/07 Raphaël, Eric, Jean MAURO
20/07 Roméo MÉLAN BÉCHET
22/07 Sifaks IKENE
27/07 Léon LAPEYRE
07/08 Evann BERNARD
23/08 Pierre, Yán CAPRON
27/08 Augustin, Fabien, Guy FRUGIER
04/09 Malone, Emmanuel GEFFROY
05/09 Achille FAVRE FOURNIER
11/09 Erwan, James, Anthony, Benjamin PIERRET BIORET
13/09 Nolan HACHE
17/09 Alice, Julie, Elodie DELAMARRE
26/09 Élio QUENTIN BRETILLE
28/09 Théo, Hector, Thomas WOJCIK
05/10 Lyana, Moyé LE ROY

Parrainages Civils

10/09 Valentino GUERREIRO MATIAS NABAIS DA CRUZ

Décès

10/07 BOURGOGNE André
16/07 RAJABI née NASERI Sara
17/07 BEAUDET née DRIDÉ Christiane
18/07 L'HOPITAL Hubert
27/07 AUBERT née DUBAC Nelly
31/07 DELHAYE née AMANIERA Sylvie
11/08 HURON née VANNINUS Josette
13/08 LIGNEREUX-JACQUIN Odette
25/08 LE RIGOLEUR Jacques
02/09 ROVIRA Gilbert
13/09 CLERVOY née CITRINI Monique
24/09 OUIIN Pierre
27/09 GORIS Jean-Jacques
27/09 GRANGER Jean
29/09 BOUVIER Jacqueline
04/10 BAUVAIS Monique
05/10 BERGOIN Jean
14/10 VANNI née HUMÉ Béatrice
16/10 BERNIÉ née DAUBY Janine



HOMMAGE

Nelly AUBERT, née le 8 février 1915 à Auvers-sur-Oise, nous a quitté à l'âge de 107 ans en juillet dernier dans sa maison rue Daubigny.

De parents cultivateurs, Nelly AUBERT était aussi cultivatrice avec son époux Gilbert AUBERT depuis les années 1930 jusqu'à la fin des années 1960. Auversoise de souche, elle était une mémoire de l'histoire de notre ville depuis près d'un siècle et l'encyclopédie de sa famille.

Ses récits, émaillés d'anecdotes mémorables tout au long de sa vie, furent pour tous des moments riches d'enseignement et de plaisir.



Police Municipale

Le nouveau véhicule de notre Police Municipale est livré !
Merci à nos partenaires pour les subventions accordées :

- 4600€ du Département
- 5000€ de la Région-Ile-de-France

TRIBUNE LIBRE

Chères Auversoises,
Chers Auversois,

La survie de nos communes est en jeu !

C'est un réel cri d'alarme que les Maires ont lancé au gouvernement à la lecture du projet de Loi de Finances 2023.

En effet, pour le bloc communal, les dépenses énergétiques en gaz seront multipliées de 4 à 6 fois et le coût actuel de l'électricité sera doublé...! La flambée de l'inflation, l'envolée des prix des matières premières et la revalorisation, légitime des rémunérations de la fonction publique obèrent gravement les finances locales.

Les Maires ont fait part de nombreuses propositions et de demandes au gouvernement :

- Mise en place d'un bouclier tarifaire énergétique pour les collectivités.
- Indexation de l'inflation sur l'ensemble des dotations de l'État.
- Revalorisation annuelle des bases fiscales.
- Non-participation des collectivités au redressement du déficit public de l'Etat.
- Récupération de la TVA sur les dépenses énergétiques et sur les aménagements de terrains.
- Assouplissement des procédures d'accès à certaines dotations.

Ces mesures doivent être prises en urgence afin d'éviter que les Municipalités ne soient tenues de réduire le service public par la fermeture de certains équipements ou bien augmenter le taux de la taxe foncière pour financer les charges de fonctionnement.

Nous vous souhaitons à toutes et tous de très belles fêtes de fin d'année, nous serions heureux de vous retrouver lors de nos prochaines réunions de quartier.

Les élus du groupe "Tous Unis Pour Auvers"

Isabelle Mézières, Marc Le Bourgeois, Sabina Colin, Jean-Pierre Oberti, Martine Rovira, Michel Rayrole, Dorothea Oberti, Christophe Mézières, Cécile Hébert-Jacquet, Éric Colin, Isabelle Mousseron, Abel Lemba Diyangi, Gabrielle Giroux, Florent Beaulieu, Amélie Dorison, Christophe Torossian, Juliette Dumeige-Kerbrat, Vincent Nolin, Amélie Fourcroy, Samuel Aïssaoui, Lucile Watteau, Pascal Cantin, Axelle Legrand, Ludovic Rabier et Colette Brunelière.

Pour nous, et dans le contexte actuel, aujourd'hui les 4 priorités et urgences de l'action pour Auvers-sur-Oise sont :

-accélérer la Transition écologique : plus d'arbres et de végétaux, moins de pavés et de bitume ; réduire les dépenses énergétiques en éteignant l'éclairage public de minuit à 5 h du matin comme nous l'avons proposé en informant et concertant les habitants et en faisant éteindre les éclairages des boutiques et bâtiments publics,

-soutenir le pouvoir d'Achat des habitants et plus particulièrement des plus défavorisés en bloquant les tarifs des services de proximité (cantine, centres de loisirs...),

-agir pour mettre en place une véritable maison de santé

-respecter la loi SRU afin de ne plus payer les pénalités de 350 000 EUROS par an en apportant des solutions de logement pour tous adaptées à notre territoire

Voici les actions que nous proposons et qui devront se retrouver dans le Budget 2023 d'AUVERS-sur-OISE.

Vos élus minoritaires agiront dans ce sens.

Cette tribune a été rédigée en 24 h à la demande de la municipalité. Ce délai n'est pas respectueux. Tous les élus doivent être respectés, tout comme les citoyens qui doivent être davantage associés aux décisions.

Les élus d'Auvers Autrement

Alain Zimmermann, Catherine Estival, Jean-Pierre Béquet et Marie-Agnès Gillard.

Hôtel de ville
17 rue du Général de Gaulle
95430 Auvers-sur-Oise - 01 30 36 70 30
sec.gen@ville-auverssuroise.fr

Directrice de la publication Isabelle Mézières
Photos © Ville d'Auvers-sur-Oise

N°d'imprimeur : RC457 501 146
Imprimé sur papier PEFC fabriqué à partir de bois issu de l'éclaircie et de l'entretien des forêts, cimes des arbres non utilisées pour la charpente et la menuiserie, sous-produits de la première transformation du bois (copeaux, etc.). L'éclaircie consiste à réduire la densité d'un peuplement forestier par prélèvement des arbres les plus chétifs pour laisser l'espace nécessaire à la croissance des arbres les plus forts. De papiers et cartons récupérés, chutes de fabrication, collectes auprès des particuliers, des industriels et des commerçants, ou invendus. Pas d'utilisation de produits toxiques.

VOS RENDEZ-VOUS

NOVEMBRE

Samedi 19 et dimanche 20, de 10h à 19h : Exposition artisanale au gymnase Bozon

Samedi 26 et dimanche 27, de 9h à 19h : Salon du terroir au gymnase Bozon

- **GALERIE MUNICIPALE D'ART CONTEMPORAIN**

Exposition : "ABSTRACTIONS" jusqu'au 27 novembre

Entrée libre : Week-ends et jours fériés 10h30/12h30 et 14h/17h30

Sur rendez-vous : graps.auvers@gmail.com - 5 rue du Montcel - 01 30 36 13 46

- **MÉDIATHÈQUE**

Exposition : Julian Tauland, jusqu'au 26 février 2023

Informations : 01 30 36 60 90 ou contact.mediathèque@ville-auverssuroise.fr

Horaires : Mardi : 10h/13h - Mercredi : 10h/18h30 - Jeudi : 10h/13h et 14h/17h

Vendredi : 14h/18h - Samedi : 10h/18h - Dimanche : 10h/13h

DÉCEMBRE

Vendredi 2 à 19h : Cocktail des nouveaux habitants à la Médiathèque

Samedi 3 à 20h30 et Dimanche 4 à 15h30 :

Théâtre " Les boulingrin de Courteline...", pavillon du Parc Van Gogh

Samedi 10 et Dimanche 11, de 10h à 19h : Marché de Noël, parvis de la Mairie

Lundi 12 à 20h : Conseil Municipal (retransmission en direct sur Facebook)

Vendredi 16 à 19h15 : Gala de gymnastique organisé par la GSA au gymnase Bozon

Samedi 17 à 21h : Concert Auvers Jazz au pavillon du Parc Van Gogh

Dimanche 18 de 8h à 18h : Brocante du Lion's Club au gymnase Bozon



RÉUNIONS DE QUARTIER

- **Valhermeil / Rémy / Chaponval :**

Judi 17 novembre à 20h30, préau de l'école élémentaire des Aulnaies

- **Plateau / Centre-ville / Montcel / Cordeville**
Judi 24 novembre 20h30, en Mairie principale